

Indemnités barème pour l'olympiade 2024-2028

En compétition	Forfait	Carte Cadeau	Montant carte cadeau
Responsable commission sportive	130,00 €		
Commission Sportive et matérielle	65,00 €		
Responsable Arbitrage et Adjoint			
Responsables des grades	130,00 €		
Responsable de la formation			
Nationaux	75,00 €	X	20,00 €
Ligue	65,00 €		65,00 €
-16 ans Ligue	- €	X	
Département	55,00 €		55,00 €
-16 ans Dépt	- €	X	
Stagiaire	25,00 €		
-16 ans Stagiaire	- €	X	25,00 €

Autres indemnités.

Stage d'arbitrage	Forfait
Responsable Arbitrage - Grades	130,00 €
Intervenant pro extérieur	130,00 €

Entraîneurs	Forfait
Entraîneur Régional	130,00 €

Intervenants ponctuels	Forfait
Autres Intervenant	60,00 €
Jury DAN	20,00 € ou Kms / 0,30 €

Frais KMS hors prestation forfaitaire. 0,30 €

Frais KMS avec prestation forfaitaire. 0,13 €

Repas (boissons incluses). 15,00 €

Frais de route (justificatifs à fournir).

ARBITRES convoqués devant rester sur place le week-end.

Indemnité : Les arbitres nationaux convoqués sur les compétitions, seront Indemnisés d'un montant de 75 € par journée d'arbitrage.

Les indemnités ne seront versées que pour les arbitres présents ayant signé la feuille d'émargement pour chacun des jours concernés.

Déplacements : Tous les modes de déplacement seront plafonnés au barème

kilométrique d'un déplacement en voiture décrit ci-dessous:

0.13 euros du kilomètre x le nombre de kilomètres domicile/lieu de la compétition (Aller/retour).

Restauration : Les frais de restauration seront remboursés d'un montant de 25 € par journée d'arbitrage.

Hébergement : Les frais d'hébergement seront remboursés d'un montant de 45 € par journée d'arbitrage pour les arbitres ayant plus de 200km aller et retour de leur domicile.